



Indemnités de licenciement

Par Vic13

Bonjour actuellement en accident de travail pour stress et anxiété de la part de mes employeurs je suis cadre depuis octobre 2013

J aurai voulu savoir ce que me devrait mes employeurs si la médecine du travail me désigne inapte à travailler pour eux car je sais qu'ils auraient 15 jours pour me licencier merci d'avance

Quelle somme aurais je droit

Congé payé, indemnités et autres

Sachant que je suis cadre je ne sais absolument pas mes droits